



Avis à la population : services publics en danger de mort !

D'après le gouvernement le Prélèvement à la source (PAS) se met en place dans les meilleurs conditions et pour le bienfait des Français.

➤ **Le PAS ne simplifie pas l'impôt :**

Son objectif est d'encaisser plus rapidement l'impôt mais aussi d'alourdir à terme la fiscalité pour la majorité des ménages (fusion de l'impôt sur les revenus et de la CSG). Le PAS modifie le mode de paiement de l'impôt et rend particulièrement complexe la gestion des prélèvements. Cela génère des milliers d'appels, de mails et de visites dans nos services saignés par les suppressions de postes. Les collègues, insuffisamment formés, font face à des citoyens inquiets, souvent en difficulté devant la démarche informatique à faire.

➤ **Une e-administration pour seul interlocuteur :**

Le 10 décembre et encore lors de ces vœux aux français, poussé par le mouvement des gilets jaunes, Macron annonce des services publics de proximité mais c'est faux :

Aux Finances, les suppressions de postes et les fermetures de services s'accroissent. Dans le département du Nord, ce sont 42 trésoreries qui ferment et 19 autres services de proximité ! Dans le Rhône ce sont 6 trésoreries qui ont déjà fermé !

Mais le gouvernement ne s'arrête pas là : il prévoit à la place des trésoreries et des services de réception du public des fiscobus, des permanences dans des maisons de services publics ... uniquement sur rendez-vous ! Il n'y aura plus un seul service de moins de 50 agents ce qui signifie la fin de toutes les petites structures en contact avec les usagers.

VOUS NE POURREZ PLUS ETRE REÇUS DIGNEMENT, EN TOUTE NEUTRALITÉ, PAR DES FONCTIONNAIRES CAPABLES DE TRAITER VOTRE DEMANDE : Le gouvernement prévoit un véritable plan social (appelé CAP22) avec 20 000 suppressions de postes d'ici 2022 aux Finances, le recrutement massif de contractuels et la casse du service public. Il cassera au passage le statut des fonctionnaires garant du traitement égalitaire de chaque citoyen.

Sans justice fiscale, pas de justice sociale !

Dans le même temps il allège l'impôt des plus riches (ISF, flat-tax) et l'impôt sur les entreprises. Avec la transformation du CICE en baisse de cotisations sociales ; ce sont des milliards d'euros dans les poches des actionnaires sans aucune contrepartie ni contrôle.

Pour la défense d'un service public de proximité et de qualité nous revendiquons :

- Abandon du plan CAP 2022 : Arrêt des restructurations / fusions de services, maintien voire renforcement du maillage territorial
- Arrêt des suppressions de postes, pas de recrutement hors concours, mais ouverture du nombre de postes aux concours.
- Non aux abandons de missions et / ou à la privatisation de nos missions
- Maintien de la neutralité des fonctionnaires garantie par les statuts